

Référence : C5 – 09 – CCVBA



## Etude de faisabilité pour l'implantation de colonnes enterrées

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

### ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles  
23 avenue des Joncades Basses  
13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI

Directrice Aménagement et développement durable

[corinne.guintini@ccvba.fr](mailto:corinne.guintini@ccvba.fr)

### CONTEXTE

La Communauté de communes dispose de la compétence prévention, collecte et traitement des déchets depuis le 1er janvier 2017. Dans ce cadre elle met en œuvre une politique de réduction et de valorisation des déchets durable et cohérente, tout en relevant le défi de la transition énergétique.

La CCVBA assure en régie la collecte des déchets ménagers et assimilés (emballages et ordures ménagères résiduelles) ainsi que la collecte des colonnes aériennes pour le carton. Elle propose également un service gratuit de ramassage des encombrants. La collecte des points d'apport volontaires en colonnes aériennes pour les flux de papier et verre est réalisée par un prestataire privé. A ce jour, seuls des points d'apport volontaires aériens sont présents sur le territoire.

Enfin, sont mis à disposition des composteurs individuels et la mise en place d'un service de broyage des déchets verts à domicile à destination des particuliers du territoire est déployé dans le cadre du programme LIFE.

En 2020, a été lancée la mise en place de la collecte en porte à porte, laquelle doit se poursuivre sur l'ensemble du territoire jusqu'en 2022. Cette opération vise à doter le maximum de foyers et professionnels en bacs individuels (pour les ordures ménagères et pour les emballages ménagers et assimilés) afin d'optimiser et d'harmoniser les fréquences de collecte, d'augmenter les performances tri-recyclage et d'améliorer la qualité des déchets collectés.

Toutefois, la dotation est difficile dans certains secteurs au regard du type d'habitat ou des caractéristiques de desserte insuffisantes pour les bennes à ordures ménagères (notamment les centres anciens). Ainsi, la CCVBA souhaite étudier la possibilité de compléter cette collecte en porte à porte par des dispositifs de points d'apport volontaires semi-enterrés ou enterrés

pour les ordures ménagères résiduelles et emballages (avec extension plastique) prioritairement. Sera également étudié si nécessaire un élargissement au flux, papier, carton, verre, et biodéchets.

Ces colonnes enterrées ou semi-enterrées permettraient également de capter les déchets des touristes dont les départs sont décalés par rapport aux jours de collecte.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

- ✓ Augmenter les performances de tri/recyclage
- ✓ Proposer un dispositif complémentaire au déploiement de la collecte en porte à porte et apporter un service global à la population
- ✓ Supprimer les conteneurs de regroupement d'un volume de 660 à 720 litres présents dans certains secteurs
- ✓ Diminuer les fréquences de collecte
- ✓ Améliorer la qualité des espaces publics et diminuer les dépôts sauvages
- ✓ Apporter une réponse pratique aux attentes des touristes et résidents secondaires

### Objectifs quantitatifs

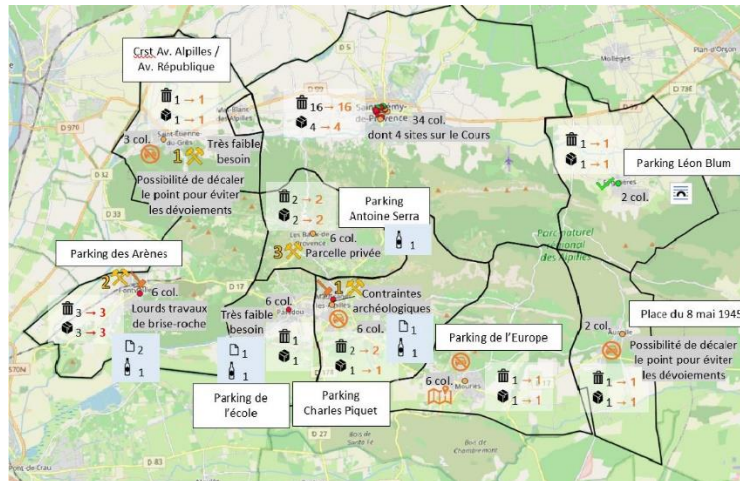
- ✓ Nombre d'îlots proposés et volumes absorbables par flux
- ✓ Tonnage valorisé
- ✓ Nombre de conteneurs collectifs supprimés
- ✓ Evolution des fréquences de collecte

### Résultats quantitatifs

Préconisations de l'étude :

### Résultats qualitatifs

- ✓ Scénario 2 flux (OMr et Emballages) :  
**47 colonnes**, coût estimé 537 000 € HT (fourniture/pose/génie civil)
- ✓ Scénario 2 flux + verre et papier dès lors que les emplacements retenus sont déjà équipés de colonnes aériennes pour ces 2 derniers flux : 754 845 € HT (fourniture/pose/génie civil)



## MISE EN ŒUVRE

Cette étude a porté sur les 10 communes du territoire de la CCVBA. Elle a permis de :

- ✓ Déterminer le gisement de déchets pour chacun des flux concernés à partir des données de la Communauté de communes, et prendre en compte les évolutions possibles (démographiques notamment)
- ✓ Dimensionner les volumes et nombre de dispositifs nécessaires dans les secteurs prédéfinis et autres secteurs qui présenteraient une pertinence
- ✓ Proposer des lieux d'implantation au regard des besoins et des différentes contraintes (techniques, règlementaires, etc.) et justifier les motifs de sélection
- ✓ Définir les scénarios de collecte ainsi que les éléments technico-économiques des processus envisagés : volume, fréquence, mode et circuit de collecte associés ; incidence technique avec étude des réseaux et travaux à prévoir sur chaque point proposé ; enveloppe financière dont VRD
- ✓ Proposer et chiffrer des scénarios de collecte différents : régie, prestation externe, mixte avec détermination des conséquences financières (moyens humains, matériels, etc.)
- ✓ Déterminer le coût prévisionnel d'investissement et les coûts d'exploitation de ces dispositifs sur cinq ans à compter de leur mise en service
- ✓ Proposer un calendrier de déploiement, en préciser les étapes, modalités et procédures à prévoir ainsi que les coûts associés.

### Description de l'action

### Planning

- Consultation publique pour sélection du prestataire : 1er trimestre 2021
- Démarrage de l'étude printemps 2021
- Rendu de l'étude : février 2022

## Moyens humains

L'étude a été réalisée en prestation externe. Le suivi interne a été assuré par la Directrice de l'aménagement et du développement durable, ainsi que par la Responsable du service déchets et le Responsable exploitation.

## Moyens financiers

32 400 € TTC

## Moyens techniques

Appui du service SIG/DICT

## Partenaires mobilisés

Les 10 communes du territoire

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

### Facteurs de réussite

Cette étude est intervenue en parallèle de la mise en place de la collecte en porte à porte sur le territoire de la Communauté de communes. Nous disposons de la connaissance des zones non desservies en bacs individuels pour définir au mieux les tonnages à prendre en compte pour les équipements projetés.

### Difficultés rencontrées

Implication importante du service déchets sur les données, la vérification des propositions du bureau d'études.  
Les besoins pour les colonnes (volume à absorber) ont pu être identifiés mais avec certaines difficultés pour les professionnels allant en point de regroupement.  
Difficultés à trouver des emplacements possibles au regard des contraintes dans les centres anciens directement concernés par l'étude : présence de réseaux souterrains et aériens, places de stationnement, platanes, etc...

## Recommandations

---

S'assurer qu'un travail de terrain complet est réalisé par le prestataire de l'étude (regarder les moyens humains mis à disposition par le BE), au risque de devoir reprendre certains résultats en direct ensuite.

Demander les DT (demande de travaux) sur les emplacements envisagés, penser à les mettre à jour si le projet s'étale dans le temps.

Prévoir un partage des coûts entre l'EPCI (fourniture et pose des colonnes) et les communes (travaux de génie civil) afin de faciliter les investissements et pour assurer la mise en œuvre des travaux par les communes selon leur propres prescriptions (lesquelles peuvent être différentes d'une commune à l'autre : matériaux, prescriptions réglementaires spécifiques, etc.).

Possibilité d'alternatives aux colonnes enterrées en cas de non-possibilité due aux contraintes terrain : locaux dédiés (ex : si réseaux souterrains ou travaux brise roche trop lourds)

---